



Fédération Française d'escrime Ligue d'Esgrime de Franche-Comté

3 av des Montboucons 25000 Besançon

Le 9 mars 2010,

STAGE LIGUE DE PAQUES TIREURS Fleuret Sabre

- DATES** **Du 06 au 08 AVRIL 2010.**
Accueil stagiaire le 06 à 10h, ouverture du stage à 11h
Clôture du stage le 08 à 17H00
- LIEU** Centre « les Fauvettes » route d'Amancey 25270 Levier
- ENCADREMENT** Maître Fabien BOUVIER, Maître Jean-Pierre PHILIPPON
- OBJECTIFS** Entraînement des tireurs de la ligue, dans les catégories Pupilles
ET 2ème année, Benjamins et Minimes 1^{ère} année.
CONDITIONS Pour les tireurs de catégorie d'âge différente la demande doit être
D'INSCRIPTION faite au CTR.
Les stages de l'an dernier ont été une réussite sur le plan du travail et de la convivialité. Vous pouvez voir les photos des stages de la saison précédente sur le site de la ligue :

<http://ligue.escrime.fcomte.free.fr/laligue/StagesLigue.htm>

Attention, nous avons environ 24 places pour ce stage, les demandes seront prises dans l'ordre des réservations par Email.

- INSCRIPTIONS**
1. Réponse par Email jean-pierre.philippon@drjscs.gouv.fr avant le **24 mars**.
 2. Coupon réponse, autorisation des parents et règlement pour le **29 mars** à la ligue d'escrime de FC, 3 av des Montboucons, 25000 Besançon.
- MATERIEL**
1. Equipement d'escrime complet et en état. Tenue de sport, chaussures de sports int/ext. Affaires personnelles, affaires de toilettes serviette...

Les draps et couvertures sont fournis.

Jean-Pierre PHILIPPON

09 mars 2010



COUPON REPONSE
STAGE LIGUE DE PAQUES
TIREURS Fleuret Sabre

NOM :PRENOM :

CLUB :

DATE DE NAISSANCE :AGE :

CATEGORIE:.....

ADRESSE :

.....

EMAIL :

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :

REGLEMENT DU STAGE

Le régime du stage est l'internat

Au-delà de 22h30 aucun stagiaire n'est autorisé à quitter sa chambre sans être accompagné d'un cadre du dit stage avec l'autorisation express du directeur du stage.

Tout manquement à cette règle entraînera une exclusion immédiate du stage

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) Autorise mon fils, ma fille à participer au stage de ligue.

J'autorise l'organisateur à prendre toutes dispositions en cas d'accident.

Veillez trouver ci-joint un chèque de 78,5 € libellé au nom de la ligue de Franche-Comté d'escrime.

Ce montant couvre les frais d'hébergement en pension complète. La ligue prend en charge la totalité des frais d'encadrement. Les comités départementaux participeront éventuellement après le stage en prenant en charge une partie de cout.

Date et signature du représentant légal :

A RETOURNER POUR LE 29 MARS 2010 A :
LIGUE DE FRANCHE-COMTE D'ESCRIME
3 AV DES MONTBOUCONS 25000 BESANCON